

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille trois cent trente-neuvième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 17 février 2015 à 10 h 10

*Président(e)* : M. Vaanchig Purevdorj..... (Mongolie)

GE.16-08386 (F) 160118 170118



\* 1 6 0 8 3 8 6 \*

Merci de recycler



**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1339<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Distingués collègues, nous avons reçu du Liban une demande de participation à nos travaux en qualité d'observateur durant la session de 2015. Vous êtes à présent saisis de cette demande, qui figure dans le document CD/WP.583/Add.4, qui comprend toutes les demandes que le secrétariat avait reçues hier, le 16 février 2015, à 16 heures. Toutes les demandes émanant d'États non-membres reçues après cette date vous seront soumises pour examen et décision à la prochaine séance plénière.

Souhaitez-vous faire des observations sur ces demandes ? Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter le Liban à participer à nos travaux conformément à son règlement intérieur ?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je souhaite que nos travaux aujourd'hui soient divisés en deux parties. La première sera consacrée aux déclarations générales, conformément au message électronique que vous avez reçu du secrétariat vendredi dernier. La seconde partie sera consacrée à un exposé de M. Møller, Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, sur les préparatifs du forum réunissant la Conférence du désarmement et la société civile.

Permettez-moi tout d'abord de faire quelques observations liminaires en ma qualité de nouveau Président.

La Mongolie, qui est largement attachée au système multilatéral, a toujours placé le désarmement sous tous ses aspects au premier rang de ses priorités pour la simple raison qu'il est fondamental pour la paix et la sécurité dans le monde. En tant que membre du mécanisme de désarmement, la Mongolie tient à réaffirmer qu'elle est fermement résolue et qu'elle aspire à contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Comme nous en avons tous été témoins aujourd'hui, la situation en matière de sécurité au niveau mondial se détériore de plus en plus et cette évolution a eu des retombées négatives sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération. En dépit de l'objectif affirmé d'un monde sans armes nucléaires, les efforts de désarmement continuent de stagner. En conséquence, ma délégation est fermement convaincue que tous les États membres devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour forger un consensus et favoriser une sécurité mondiale accrue au moyen de la maîtrise des armements, de la non-prolifération et du désarmement.

La Mongolie reconnaît la Conférence du désarmement comme l'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement et attend avec intérêt une solution sérieuse à l'impasse persistante dans laquelle se trouve la Conférence.

Assurant la présidence de la Conférence durant les prochaines semaines, ma délégation n'épargnera aucun effort pour faire progresser nos travaux. Nous espérons grandement que tous les membres de la Conférence feront preuve de la volonté et de la souplesse politiques nécessaires pour progresser.

Cela dit, je voudrais partager avec vous comment ma délégation envisage les travaux de la Conférence durant sa présidence. Mais auparavant, je tiens à remercier très sincèrement mon prédécesseur immédiat, l'Ambassadeur Lomónaco du Mexique, ainsi que son équipe, pour leurs vastes efforts et initiatives visant à faire avancer les travaux de la Conférence.

Les délibérations sur la proposition du Président précédent relative au programme de travail, ainsi qu'aux projets de décision sur la participation de la société civile et les méthodes de travail, et la discussion interactive sur l'élargissement de la composition ont toutes indiqué clairement qu'il nous faut faire plus. Pour donner suite à cette proposition et à ces initiatives, j'ai consulté des délégations et je continuerai de le faire. Les vues sur ces questions divergent, mais nous devrions faire de notre mieux pour réduire ces divergences et mener des débats de fond. En conséquence, j'ai l'intention de convoquer des séances plénières officielles durant notre présidence en vue de tenir un débat cohérent et d'échanger des vues sur les quatre questions centrales qui ont trait directement au programme de

travail, à savoir le désarmement nucléaire, un traité interdisant la production de matières fissiles, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives. Je considère que les discussions informelles structurées qui se sont tenues l'an passé sur ces questions ont été utiles et qu'elles pourraient constituer une bonne base pour aller de l'avant. Je pense également que des débats de fond circonscrits pourraient nous aider à trouver un terrain d'entente sur ces questions.

En outre, comme nous nous préparons tous en vue de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, qui est très importante pour faire progresser notre ordre du jour en matière de désarmement et de non-prolifération des armes nucléaires, je ne doute pas que tous les membres de la Conférence conviendront avec moi qu'il est très opportun et utile de tenir des débats de fond sur les questions centrales telles que le désarmement nucléaire.

Je propose donc de tenir des séances plénières aux dates suivantes : le 24 février, sur le thème du désarmement nucléaire ; le 26 février, sur un traité interdisant la production de matières fissiles ; le 3 mars, sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace ; et le 10 mars, sur les garanties de sécurité négatives.

Assurément, ce ne seraient pas des négociations préalables ou des négociations sur ces questions, mais simplement une tentative de ma part de faire mieux comprendre où nous en sommes aujourd'hui sur ces questions. Néanmoins, comme prévu par le Règlement intérieur, tout État membre de la Conférence a le droit de soulever une question liée aux travaux de la Conférence lors d'une séance plénière.

Parallèlement, comme je l'ai déjà mentionné, ma délégation poursuivra les consultations sur la question du programme de travail. De nombreuses délégations ont fait observer qu'il serait utile de renouveler le mandat du groupe de travail informel sur cette question. En conséquence, je m'efforcerai de rétablir le groupe de travail informel et dès que possible je partagerai avec vous les progrès que j'aurai réalisés en la matière. À ce propos, je voudrais souligner que votre contribution et votre esprit de coopération seront fortement appréciées.

En même temps, en vue de mieux organiser les travaux de la Conférence en 2015, je travaillerai également en coopération étroite avec toutes les délégations sur le projet de calendrier des activités pour la session en cours. Sur cette question, vos contributions et vos propositions constructives seront les bienvenues. Ma délégation se réjouit à la perspective de coopérer avec vous de façon sincère et constructive. Nous accueillerons avec satisfaction vos suggestions et propositions.

Ainsi s'achèvent mes observations liminaires. Ces dernières semaines, nous avons abordé un certain nombre de thèmes fort importants. Dans ma déclaration liminaire, j'ai souligné les principaux points de ma présidence. Je pense qu'il est temps à présent que je vous écoute. Je donne maintenant la parole à ceux qui souhaitent faire des observations et une déclaration générale.

Je vois que le Représentant du Royaume-Uni demande la parole.

**M. Pollard** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'emblée de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence. Nous saisissons cette occasion pour vous assurer du plein soutien de ma délégation durant votre présidence. Assurément, nous appuyons vos efforts visant à renouveler le mandat du groupe de travail informel sur un programme de travail et le calendrier des activités.

Je souhaiterais simplement appeler l'attention de nos collègues sur la conférence couronnée de succès qu'ont tenue les cinq États dotés d'armes nucléaires les 4 et 5 février à Londres, durant laquelle de nombreuses questions d'intérêt commun ont été abordées dans un climat de coopération cordiale. J'informe donc mes collègues que nous avons demandé que la déclaration de la conférence – sa conclusion – soit distribuée en tant que document de la Conférence du désarmement pour que vous soyez tous ici informés.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela n'est semble-t-il pas le cas.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général par intérim de la Conférence, M. Michael Møller, qui va vous communiquer des informations récentes sur l'organisation du forum réunissant la Conférence du désarmement et la société civile.

**M. Møller** (Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Excellences, Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous sommes presque à un mois de la tenue du forum informel que j'organise et je saisis cette occasion, comme je l'avais promis, pour faire le point avec vous de l'état des préparatifs. Permettez-moi de vous guider à travers différents aspects touchant aux préparatifs, au programme, à la manifestation, aux intervenants, à la liste des représentants de la société civile invités et au financement.

Le programme, comme je l'ai déjà mentionné, n'a pas changé. Il sera structuré comme suit : je présenterai des observations liminaires, en ma qualité de Président de la manifestation ; si tout va bien, un haut responsable fera une déclaration liminaire ; il y aura cinq sessions consacrées à une table ronde – une sur le désarmement nucléaire, une sur un traité interdisant la production de matières fissiles, une sur les garanties de sécurité négatives, une sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et une dernière session qui permettra de faire un récapitulatif et d'envisager la voie suivie. Un résumé sera ensuite établi par le Président.

Toutes les tables rondes sur les questions de fond seront animées par un membre de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR). Les experts participant à chaque table ronde seront des représentants d'États membres et deux représentants de la société civile. Nous avons essayé, et nous continuons de nous efforcer, de faire en sorte que la composition de ces groupes d'experts reflète les divers points de vue sur les questions centrales traitées par la Conférence du désarmement.

À la fin du forum, je publierai un résumé établi par la présidence, qui aura le statut de document informel. Cela sera conforme à la nature du forum, qui est une activité informelle que j'organise à titre personnel en tant que Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement.

Concernant l'orateur principal, je poursuis les discussions avec un certain nombre de hauts responsables que j'ai contactés. J'espère que cette recherche aboutira durant les prochains jours. Je vous en reparlerai dès que j'aurai une confirmation.

Le travail sur la composition des groupes d'experts se poursuit. Il reste encore quelques membres à ajouter, mais je vais faire le point de la situation pour chacun des groupes. Dès que leur composition aura été arrêtée définitivement, le secrétariat vous enverra un message électronique avec tous les noms des membres de chaque groupe.

Concernant le désarmement nucléaire, les deux États envoyant un représentant seront le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud. Les représentants de la société civile seront M<sup>me</sup> Susi Snyder, de PAX, aux Pays-Bas ; le second n'a pas encore été confirmé. L'animateur sera M. Jarmo Sareva, Directeur de l'UNIDIR.

Concernant le traité interdisant la production de matières fissiles, les États envoyant un représentant seront le Canada et l'Algérie ; les représentants de la société civile seront M. Zia Mian, de l'International Panel on Fissile Materials, et M<sup>me</sup> Patricia Lewis, de Chatham House. L'animateur sera M. Pavel Podvig, de l'UNIDIR.

Concernant les garanties de sécurité négatives, les États envoyant un représentant seront le Brésil et l'Allemagne ; les représentants de la société civile seront M. Aaron Tovish, de Maires pour la paix, et M. Héctor Guerra, militant de la société civile auprès des processus diplomatiques internationaux sur les questions de désarmement. L'animateur sera M. Tim Caughley, de l'UNIDIR.

Concernant la prévention d'une course aux armements dans l'espace, le premier État membre envoyant un représentant sera la Fédération de Russie ; le second n'a pas encore été confirmé. J'espère qu'il le sera aujourd'hui ou demain. Comme représentants de la société civile, nous aurons M<sup>me</sup> Rajeswari Pillai Rajagopalan, de l'Observer Research Foundation, et M<sup>me</sup> Gabriela Irsten, de Reaching Critical Will. L'animateur sera M. Ben Baseley-Walker, de l'UNIDIR.

Pour la table ronde intitulée « La voie à suivre », deux États ont accepté de participer au groupe d'experts – les États-Unis et le Mexique ; comme représentants de la société civile, nous aurons M<sup>me</sup> Mia Grandenberger, de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, et M<sup>me</sup> Patricia Lewis, de Chatham House. L'animateur sera M. Jarmo Sareva, notre collègue de l'UNIDIR.

Je saisis cette occasion pour remercier ceux qui ont déjà accepté de participer en qualité d'experts.

Nous avons adressé des invitations à plus de 100 organisations de la société civile. Une liste vous sera distribuée, si elle ne l'a déjà été : elle n'est ni limitative ni exhaustive – il est possible de faire des ajouts, mais elle vous donne déjà une idée du champ couvert par nos invités. La liste comprend 121 invités pour l'instant. Il s'agit d'ONG, d'établissements de recherche et de groupes de réflexion travaillant dans le domaine de la sécurité internationale, de la maîtrise des armements et du désarmement. On s'est efforcé de contacter des organisations diverses dans toutes les régions.

L'effort fait au niveau régional risque de pâtir un peu d'un manque de ressources – nous saurons où nous en sommes dans quelques semaines – pour couvrir la participation de ceux qui ne peuvent financer leur voyage à Genève. J'espère sincèrement que, quelle que soit la situation sur le plan financier, ce dont je vais vous parler dans quelques instants, nous aurons un nombre substantiel de représentants pour produire un bon débat interactif.

Concernant le financement, comme je l'ai expliqué dans le message qui vous a été adressé le 24 décembre, il nous faut des fonds pour couvrir les frais liés à la participation des experts de la société civile, car nous avons décidé de couvrir les frais de voyage de ceux qui ne sont pas basés à Genève et le coût d'un déjeuner sommaire consistant en un casse-croûte. Les ressources requises pour cela sont estimées à environ 40 000 francs suisses.

Nous avons envisagé de tenir un événement sur les réseaux mais, pour diverses raisons, notamment la question du financement, nous avons décidé d'y renoncer. De plus, un certain nombre de participants risquent de souhaiter partir durant l'après-midi en question, de toute façon.

J'ai déjà reçu des fonds des Pays-Bas et de la Suisse. Je remercie ces deux pays pour leur généreuse contribution. À ce stade, toutefois, les financements confirmés ne couvrent qu'environ un quart de nos besoins. J'ai pensé ce matin qu'au lieu d'avoir quelques pays qui versent de grosses sommes, il serait peut-être préférable qu'un grand nombre de pays versent un peu moins. Donc, si nombre d'entre vous faisaient un petit versement, nous aurions une chance d'obtenir les fonds nécessaires. Un nombre non négligeable de délégations ont indiqué qu'il était possible qu'elles apportent un appui financier au forum. Je lance un appel à celles qui ont déjà offert d'aider mais ne l'ont pas encore fait, les priant d'effectuer un versement dès que possible afin de nous aider à planifier le forum. Il va de soi que j'accueillerais avec une grande satisfaction des contributions qui n'ont pas été annoncées.

Si jamais les contributions dépassaient les coûts des dépenses de base, c'est-à-dire, comme je l'ai dit, les frais de voyage des experts et le coût de leur déjeuner, je souhaiterais que les fonds excédentaires soient utilisés pour couvrir les frais de voyage des représentants des ONG qui viennent de loin et dont les finances ne leur permettraient normalement pas de venir.

J'apprécie au plus haut point les contributions et réactions que j'ai reçues des membres de la Conférence et des représentants de la société civile dans le cadre des préparatifs de ce forum. Comme je l'ai dit, nous vous adresserons un message électronique dès que nous aurons arrêté la liste complète des participants aux tables rondes, de façon à ce que vous l'ayez ; vous devriez recevoir l'autre liste incessamment.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, M. Møller. Nous attendons avec intérêt cette manifestation. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole pour formuler des observations concernant les informations récentes que nous a communiquées le Secrétaire général par intérim ? Le Représentant de la Russie a la parole.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie le Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement pour son exposé détaillé et instructif sur la façon dont il entend organiser et conduire la réunion informelle entre la Conférence et la société civile.

Je pense que nous devrions tous nous inspirer du style du Secrétaire général par intérim. Tout est fait de façon transparente et démocratique, en permettant à chacun de s'exprimer comme il le souhaite, de présenter des propositions et de formuler des observations. J'aimerais voir le même style ici dans le cadre de notre Conférence.

Je n'ai pas en fait d'observation à formuler, mais juste une petite question que je souhaiterais poser. Comme vous le savez, nous avons eu une discussion animée ici la semaine dernière sur la participation des organisations non gouvernementales et de la société civile aux travaux de la Conférence. Celle-ci découlait d'un projet de proposition présenté par le Mexique, qui assumait alors la présidence. De nombreuses questions ont été posées sur les critères appliqués pour choisir les ONG qui prennent part à nos activités. À ce propos, vous pourriez peut-être, Monsieur le Secrétaire général par intérim, partager avec nous votre expérience : quels critères avez-vous utilisés pour choisir les organisations qui prendront part à la réunion informelle entre la Conférence et la société civile ?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole sur cette question ? Cela n'est semble-t-il pas le cas. Je donne maintenant la parole au Secrétaire général par intérim.

**M. Møller** (Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Comme je l'ai dit au tout début, lorsque j'ai proposé le projet, l'idée était de garantir une participation, représentative et respectueuse de la diversité géographique, d'ONG et de membres de la société civile ayant des compétences et travaillant dans le domaine du désarmement. C'était l'orientation générale donnée à mes collègues. Si vous me le permettez, je vais donner la parole au Secrétaire général adjoint par intérim, qui a donné des orientations et dont le bureau et le personnel ont concrètement dressé la liste en question, de façon à ce que vous ayez une réponse aussi détaillée que possible.

**M. Markram** (Secrétaire général adjoint par intérim de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Essentiellement, la liste qui a été utilisée avait été établie en passant en revue les ONG qui avaient participé aux différents forums ayant trait à l'ensemble du champ couvert par la Conférence du désarmement. Ces ONG étaient donc connues. La liste comprend également un certain nombre de personnes proposées par différents membres ici présents qui ont été associés au processus. Si vous examinez la liste, vous verrez que M. Héctor Guerra y est inscrit : il est basé ici, à Genève, il est une ONG connue ici – et s'il est vrai qu'il ne représente pas une organisation en tant que telle, c'est un militant de la société civile bien connu. Il y avait également quelques autres noms proposés de personnes qui sont des membres de la société civile. Elles peuvent ne pas appartenir à une organisation ou ne pas avoir de site Web ou représenter une organisation proprement dite, mais ce sont des personnalités bien connues dans le monde des ONG, et c'est pour cela qu'elles ont également été invitées.

Comme le Secrétaire général par intérim l'a indiqué, la liste n'est pas limitative. Si quelqu'un fait d'autres suggestions, les personnes en question, sous réserve que leur expérience soit établie ou qu'elles aient pris part à des travaux ayant trait à la Conférence, peuvent bien sûr être incluses. Un certain nombre de représentants de ce type ont été également proposés par des gouvernements et ont été inscrits sur la liste.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général par intérim et le Secrétaire général adjoint par intérim. Je vois que le Représentant de la France demande la parole.

**M. Simon-Michel** (France) : Monsieur le Président, d'abord je voudrais vous féliciter pour votre accession à la présidence et vous redire tout le soutien que ma délégation vous apportera à vous-même et à vos collaborateurs pendant votre présidence.

Je voulais juste réagir à cette liste. J'ai bien compris qu'elle n'était pas définitive. Je la découvre et vais la regarder plus en détail, mais nous avons toujours insisté sur l'importance de garder un équilibre et d'avoir une composition ouverte à tous les points de vue et, en particulier, au point de vue du monde de la recherche stratégique et au point de vue du monde académique. Je pense qu'il est aussi utile d'avoir, comme le Secrétaire général l'a rappelé, un équilibre géographique. De ce point de vue, je ne suis pas sûr qu'il soit très pertinent de se limiter, disons, aux organisations habituelles que la Conférence du désarmement a coutume d'entendre et qui justement, je crois, représentent, disons, un point de vue particulier, et sont peut-être un peu étroites y compris sur le plan géographique. Donc, nous allons regarder cela plus en détail mais j'ai quand même l'impression qu'il y a des noms qui reviennent toujours, y compris des noms d'individus, et que l'on pourrait peut-être faire un effort pour aller voir par exemple dans le monde universitaire, pour avoir une forte représentation du monde universitaire et sortir un peu, disons, des personnes que l'on a l'habitude de voir à Genève. Je relève par exemple qu'il n'y a pratiquement – pas tout à fait mais enfin pratiquement – que des noms à consonance anglaise ; ce n'est pas du tout un défaut, naturellement, mais bon, c'est une première réaction en lisant cette liste. Encore une fois, je la découvre, donc j'aurai besoin de la lire un peu plus en détail.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vois que le Représentant de l'Australie demande la parole.

**M. McConville** (Australie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi également de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence. Vous avez le plein soutien de la délégation australienne pour la durée de votre mandat. J'accueille également avec satisfaction les détails supplémentaires fournis par le Secrétaire général par intérim. Il s'agit d'une initiative fort méritante que l'Australie soutient assurément et nous espérons être en mesure de confirmer une assistance financière dans les prochains jours. Nous participerons bien sûr au processus et je pense que c'est certainement une initiative qui répond à un grand nombre des demandes de renforcement de la participation de la société civile à nos travaux. Nous étudierons d'autres moyens de promouvoir cela dans les prochaines semaines.

Puis-je également soulever une question concernant le calendrier d'activités qui a été indiqué par le Président dans ses observations liminaires ? Juste deux ou trois éclaircissements, si vous me le permettez. Nous prenons note des dates qui ont été indiquées, mais il est également proposé de désigner des coordonnateurs spéciaux eu égard au calendrier des sessions, et si c'est le cas, ces personnes ont-elles été identifiées ? Je pense que l'une des leçons tirées l'an passé est que la session a été fructueuse lorsque nous avons eu le temps de nous préparer et avons pu faire venir des experts qui ont participé et ajouté de la valeur à nos travaux. C'est pourquoi je souhaiterais obtenir de plus amples détails sur ces sessions qui ont été signalées comme se déroulant durant votre présidence.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Australie pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je voudrais répondre et apporter un bref éclaircissement concernant le plan de travail pour les prochaines semaines. L'idée est de tenir des séances plénières officielles consacrées aux quatre questions centrales et au calendrier des activités sur lequel nous souhaiterions également travailler pour le reste de l'année, comme nous l'avons fait l'an passé. Nous mènerons des consultations et travaillerons dans ce sens. Pour le moment, s'agissant des coordonnateurs, la consultation est ouverte ; nous consulterons les délégations sur ce point. Nous informerons la Conférence de l'état d'avancement des travaux dans ces deux domaines, le groupe de travail informel et le calendrier des activités.

Je vois que le Représentant de l'Algérie demande la parole.

**M. Khelif** (Algérie) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, la délégation algérienne souhaite d'emblée vous féliciter d'assumer ainsi le rôle consistant à guider les activités de la Conférence du désarmement dans les circonstances actuelles quelque peu délicates. Soyez assuré de notre appui sans réserve dans votre recherche d'une voie positive pour faire progresser les travaux de la Conférence ; nous invitons les autres délégations à vous accorder de même leur considération et leur appui aux fins de l'exécution de votre mandat. Nous souhaiterions une fois encore remercier le Secrétaire général par intérim de la

Conférence pour l'organisation du forum informel entre la Conférence du désarmement et les représentants de la société civile en vue de débattre des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. Nous avons hâte de participer à cette manifestation, espérant qu'elle sera une base sur laquelle s'appuyer pour de nouvelles avancées qui nous permettront de promouvoir l'engagement de la société civile, de bénéficier des compétences et de l'assistance que celle-ci peut nous offrir et de tirer parti de ses vues sur les questions dont traite la Conférence, en particulier celle du désarmement nucléaire.

Monsieur le Président, lorsque j'ai participé à la Conférence pour la première fois, en 2004, la présidence était assurée par le Maroc et aujourd'hui nous voyons que le Représentant du Maroc est à la tribune, prêt à assumer ce rôle de nouveau lorsque votre présidence prendra fin. En d'autres termes, la Conférence a achevé un cycle complet et, malgré ses meilleurs efforts, elle n'a pas été capable de négocier ou d'entreprendre des travaux de fond sur les questions qui menacent la sécurité internationale, en particulier les immenses arsenaux nucléaires et les doctrines nucléaires létales qui sont un legs de la guerre froide. Les raisons politiques pour lesquelles la Conférence n'a pas été en mesure d'aborder ces questions sont bien connues de nous tous. Je dis cela parce que le problème principal que la Conférence doit régler, en particulier aujourd'hui à la veille de la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, est de dégager un consensus sur un programme de travail qui nous permettra d'entamer des négociations sur les points sur lesquels nous pouvons parvenir à un accord.

Monsieur le Président, nous avons écouté avec intérêt vos propositions tendant à rétablir le groupe de travail informel sur le programme de travail et parallèlement de continuer les consultations sur le programme de travail. Nous ne doutons pas des résultats que pourraient avoir des consultations menées par le groupe de travail, mais nous sommes quelque peu sceptiques sur sa capacité de surmonter les obstacles qui se sont dressés l'an passé et qui nous ont empêchés de parvenir à un consensus sur le programme de travail. Ces obstacles sont énoncés de façon franche et détaillée dans le rapport de l'an passé des Président et Vice-Président conjoints du groupe de travail informel, dont un exemplaire est déposé auprès du secrétariat de la Conférence. Cela dit, nous sommes prêts, si un consensus se dégagait, à collaborer avec le groupe de travail. De plus, cette année, nous ne partons pas de zéro : la présidence précédente de la Conférence, assurée par le Mexique, nous a fourni une proposition importante sur le programme de travail, qui a de nombreux aspects positifs, et nous avons annoncé notre volonté de nous joindre à tout consensus à ce sujet. Malheureusement, toutefois, un temps insuffisant nous a été laissé pour consulter sur cette proposition et pour tenter d'atténuer nos divergences concernant le seul point qui nous empêchait de l'adopter : les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles. Comme le précédent Président de la Conférence l'a dit, ce document appartient à présent à la Conférence. Nous espérons, en conséquence, Monsieur le Président, que dans le cadre de vos consultations, ou des consultations du groupe de travail si celui-ci est créé, ce document sera pris en considération et qu'une attention particulière sera attachée aux points litigieux afin que nous soyons en mesure de parvenir à un accord sur le programme de travail. S'agissant de l'ordre du jour des discussions, ce n'est pas la première fois que la Conférence tente de parvenir à un accord ou de mener des discussions de fond sur les points de l'ordre du jour, conformément à un calendrier, à l'initiative du Président ou sur décision de la Conférence. Ce n'est pas la première fois que des discussions se déroulent sous la présidence de coordonnateurs. Toutefois, dans la plupart des cas précédents, les discussions se sont déroulées de façon informelle et les rapports adoptés ont été écrits et élaborés sous la responsabilité du coordonnateur. Si nous voulons répéter l'expérience cette année, nous espérons que nous nous appuyerons sur les réalisations passées pour aller de l'avant et, si l'ordre du jour des discussions est adopté, qu'il le sera sur décision de la Conférence, que les discussions se dérouleront dans un cadre officiel et qu'elles feront l'objet d'un rapport rédigé par le coordonnateur ou le Président, qui sera présenté à la Conférence pour adoption à la fin de la session. De cette façon, nous serons en mesure de faire un pas en avant par rapport à l'expérience des années précédentes et de jeter les bases d'un futur accord sur les points de l'ordre du jour de la Conférence.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Algérie pour sa déclaration et les aimables paroles qu'il m'a adressées. Le prochain orateur inscrit sur ma liste est la Représentante de Cuba.

**M<sup>me</sup> Pérez Álvarez** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie pour votre exposé, Monsieur le Président, et pour votre explication de la façon dont vous envisagez le déroulement de votre présidence. Comme cela a été le cas pour le précédent Président, vous pouvez compter sur notre appui chaque fois que vous en aurez besoin. Nous soulignons que le plus important est d'essayer de parvenir à convenir d'un programme de travail pour la Conférence du désarmement cette année et nous pensons que nous pourrions, d'une manière générale, faire fond sur les propositions formulées lors de notre première réunion concernant les différents sujets.

À propos de la liste des ONG qui a été distribuée aujourd'hui, nous sommes conscients du fait que le Secrétaire général par intérim a communiqué le document pour information et non aux fins d'une consultation officielle de la Conférence. Toutefois, ma délégation souhaite partager certaines premières impressions concernant le document, s'agissant en particulier du critère de sélection. Nous considérons, comme M. Møller l'a dit, que le critère de la répartition géographique équitable entre les régions est fondamental. Il serait important également de tenir compte d'un critère thématique, c'est-à-dire qu'il devrait y avoir un lien entre les sujets devant être débattus lors du forum et le contenu thématique des travaux habituels des ONG et représentants de la société civile invités. Je pense qu'il convient d'aborder des sujets diversifiés, mais d'accorder la priorité – comme je constate que cela a été fait en établissant cette liste – à la question du désarmement nucléaire car il s'agit d'une priorité universelle au niveau international.

Vous avez déclaré que la liste est ouverte et que d'autres délégations sont d'avis qu'il doit en être ainsi, mais je pense qu'il serait important que nous recevions la liste finale lorsqu'elle sera prête. Je comprends qu'il s'agit d'une première version qui n'a pas été partagée avec nous aux fins de consultation, mais il serait bon que le moment venu nous ayons la liste complète de tous les particuliers et organisations qui prendront part au forum. Il serait également important de savoir dans quel pays chacune de ces ONG est enregistrée, en gardant à l'esprit le fait que les arrangements relatifs à l'enregistrement des ONG diffèrent selon les pays, afin de déterminer avec certitude s'il y a une répartition géographique équitable. Ainsi, je ne vois qu'une ONG de la Chine et peut-être une de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ou d'ailleurs en Asie. Je suis consciente du fait que certaines organisations sont enregistrées dans un pays donné mais ont un champ d'action international, tandis que d'autres sont enregistrées dans un pays donné et ne travaillent que sur des questions qui concernent ce pays. C'est pourquoi nous aimerions vraiment savoir – et je suis certaine que vous disposez de cette information, qui ne doit donc pas être difficile à trouver – où elles sont enregistrées afin de voir si la liste prend en considération le critère de la répartition géographique.

Je crois comprendre que le forum de la société civile pourrait se tenir périodiquement à Genève ; nous ne savons pas si, à terme, la Conférence pourrait assumer son organisation à l'avenir. La liste en est d'autant plus importante qu'elle pourrait facilement être annonciatrice de la participation des ONG à la Conférence. Une fois encore, je comprends qu'il ne s'agit pas d'une consultation officielle avec les membres de la Conférence et les États observateurs, mais je pense qu'il serait important de disposer d'informations complémentaires indiquant où ces organisations sont enregistrées et si elles sont dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social – même si je ne crois pas qu'être doté de ce statut doive être un préalable à la participation de toute organisation au forum de la société civile. En règle générale, ce sont les organisations des pays en développement du monde du Sud qui ne sont pas dotées du statut consultatif parce que le processus de demande du statut consultatif nécessite des ressources considérables. C'est presque toujours les grandes ONG qui sont dotées de ce statut et des ressources nécessaires pour se rendre en Europe afin de participer à des réunions importantes. Voilà une autre raison pour laquelle je souscris à votre demande tendant à fournir des fonds pour le forum de la société civile, en particulier pour la participation des organisations qui n'ont pas les moyens financiers d'y prendre part. Les ONG enregistrées dans des pays en développement devraient, à mon sens, recevoir une forme d'appui financier afin de pouvoir venir de plus loin pour participer à cet important forum de la société civile qui doit se tenir ici à Genève au mois de mars, selon nous une excellente idée avancée par le Secrétaire général par intérim.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de Cuba pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant du Kazakhstan.

**M. Omarov** (Kazakhstan) (*parle en russe*) : S'agissant de la liste des ONG invitées au forum de la société civile, puis-je inviter le secrétariat à envisager d'inviter le représentant du projet ATOM (Abolir les essais, notre mission) ? Le représentant d'ATOM a pris part à la quasi-totalité des manifestations internationales récentes sur le désarmement nucléaire, y compris les trois Conférences sur les incidences humanitaires des armes nucléaires. Une invitation pourrait ainsi être adressée au projet ATOM à titre de reconnaissance. Cela contribuerait également à une répartition géographique équitable. Je souhaiterais également poser une question technique : est-ce que le forum se tiendra le 19 mars ou le 13 mars ? La date du 13 mars est indiquée sur la liste.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Kazakhstan pour sa déclaration. Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le Représentant de l'Italie. Je vous demande pardon, c'est le Représentant de l'Irlande qui a demandé à intervenir. Vous avez la parole, Monsieur.

**M. Jackson** (Irlande) (*parle en anglais*) : Ce n'est pas la première fois que l'on me confond avec quelqu'un d'autre, Monsieur le Président, mais c'est la première fois que cela se produit à Genève ... et sans l'aide des caméras de télévision.

Tout d'abord, Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence. Soyez assuré de la pleine coopération de la délégation de l'Irlande. Je souhaiterais ensuite poser une question au Secrétaire général par intérim : vous nous avez communiqué une longue liste d'ONG et d'organisations de la société civile qui ont été invitées. Comme d'autres, je suis sûr qu'il serait intéressant de savoir quel pourcentage ont accepté cette invitation. Je suis certain que nous organisons tous de grandes manifestations pour lesquelles les taux d'acceptation varient grandement. S'agissant de répartition équilibrée, il serait probablement plus aisé de la déterminer une fois que nous connaissons le taux d'acceptation, mais je suppose qu'il est trop tôt pour pouvoir déjà répondre à cette question. Nous serions certainement désireux de l'apprendre lorsque cela vous sera possible d'apporter une réponse.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Irlande. Je vois que le Représentant de l'Algérie demande la parole.

**M. Khelif** (Algérie) : Je m'excuse d'avoir demandé une fois encore à prendre la parole. Nous aurions juste une petite question pour le Secrétaire général par intérim de la Conférence. Dans cette liste des organisations non gouvernementales figure l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) au nombre des organisations invitées. Nous nous félicitons de la participation de l'UNIDIR en tant qu'intervenant et que modérateur, et cela apporterait certainement un plus aux travaux de la Conférence. Mais est-ce que l'UNIDIR fait partie des organisations non gouvernementales sachant qu'il s'agit d'un institut qui relève de l'ONU, qui est une organisation intergouvernementale ? Je me pose la question, et je ne dispose pas de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour toutes les autres organisations, je constate qu'il y a des instituts de recherche, il y a beaucoup d'organes, et je ne sais pas si toutes ces entités sont des organisations non gouvernementales ou s'il s'agit d'instituts et de centres de recherche qui émanent au budget des États et relèvent des entités gouvernementales. C'est juste une petite question sur laquelle nous souhaiterions avoir des précisions.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Algérie. Le prochain orateur inscrit sur ma liste est l'Ambassadeur des Pays-Bas.

**M. Van der Kwast** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général par intérim pour sa proposition, sa liste et son explication. Je dois dire que je trouve tout à fait remarquable que lorsque nous faisons une chose normale à l'ONU comme parler avec des ONG, cet organe ne recherche que les problèmes, et non pas des solutions et des possibilités. Les Pays-Bas contribueront à cette initiative. Nous pensons que c'est une bonne initiative et qu'il serait bon qu'un plus grand nombre d'États consacrent les traitements élevés de leurs diplomates non à la recherche de problèmes dans des listes de quelque nature que ce soit, mais à la recherche de possibilités d'aller de l'avant sur des questions importantes comme celle du désarmement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas pour sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela n'est semble-t-il pas le cas. J'invite maintenant le Secrétaire général par intérim à prendre la parole.

**M. Møller** (Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous rappeler que tout cela est une réunion informelle – et je souligne ce terme, informelle – de la Conférence du désarmement et de la société civile convoquée par moi-même à titre personnel, et donc qu'un certain nombre de questions et observations que vous formulez ne sont pas très pertinentes concernant le caractère officiel. Cela étant dit, je souhaiterais étayer ma réponse avant d'offrir la parole à mon adjoint qui va répondre de façon plus détaillée à certaines questions techniques posées par la France et dans une certaine mesure par Cuba.

(*L'orateur poursuit en français.*)

Monsieur l'Ambassadeur, je suis à 100 % d'accord avec vous sur la nécessité d'avoir une répartition géographique aussi riche que possible. Je l'ai dit à plusieurs reprises, dès la première fois que je me suis adressé à vous et vous ai suggéré de tenir ce forum. J'ai aussi réitéré à plusieurs reprises l'invitation que je vous ai adressée à tous, vous priant de soumettre les noms des organisations qu'il serait utile d'associer à notre discussion. Le fait est que les régions n'ont pas toutes la même richesse d'organisations de la société civile. Donc, c'est un peu asymétrique mais on a essayé, dans la mesure du possible, d'avoir une participation aussi riche de différentes organisations à travers les différentes régions du monde.

Cela dit, on attend avec impatience vos suggestions, que nous recevrons avec plaisir. Je répète, je l'ai dit plusieurs fois, que nous sommes ouverts aux suggestions. Le Kazakhstan vient d'en faire une. Ce serait utile qu'il nous donne les coordonnées de l'organisation qu'il a mentionnée. Nous serons très contents de lui envoyer une invitation si cette organisation répond aux critères établis. Donc, Monsieur l'Ambassadeur, dès que vous le pourrez, je vous demanderai de faire aussi vite que possible, parce que nous sommes à un mois de la réunion, et il faut quand même laisser un peu de temps aux personnes pour répondre.

(*L'orateur reprend en anglais.*)

Maintenant, si je peux revenir à certaines questions posées par la Représentante de Cuba, comme je l'ai dit, la liste n'est pas définitive. Nous poursuivons les consultations, comme je viens de le préciser : nous sommes encore ouverts aux recommandations. La liste des questions qui seront abordées, comme je l'ai mentionné, est la même que pour l'ordre du jour de la Conférence.

Quant à la question de savoir d'où viennent ces organisations, M. Markram répondra à certaines des questions. Toutefois, la capacité de nos ressources humaines d'effectuer un travail de vérification des antécédents en vue de la tenue d'une réunion qui n'est pas officielle est limitée et en l'occurrence, comme je l'ai déjà souligné, il s'agit d'une réunion informelle.

Quant à l'appui financier, je réaffirme qu'il serait très apprécié. Si un plus grand nombre d'entre vous sont capables de contribuer à la tenue de cette réunion, même de façon modeste, je m'en féliciterai. L'appui le plus large possible à la tenue de cette réunion informelle serait le bienvenu. J'espère que Cuba peut se joindre à ces pays qui ont déjà annoncé leur intention de verser une contribution, et je compte bien que ce sera le cas.

Je voudrais également réaffirmer ce que j'ai dit auparavant. Peut-être que certains d'entre vous ne l'ont pas saisi, mais les préparatifs de cette manifestation ne se limitent pas à des consultations avec les États membres, ils comprennent également des discussions et des consultations étendues avec des représentants d'ONG et de la société civile, qui ont également fait des recommandations et des propositions concernant qui devrait participer. Tout cela a été pris en considération et le résultat est encore à préciser. Je le répète, conformément à ma pratique jusqu'à présent, je reviendrai bien sûr vers la Conférence avant la réunion pour faire de nouveau le point dès que nous saurons plus précisément qui vient et qui ne vient pas. Cela répond dans une certaine mesure à notre collègue de l'Irlande : il est encore trop tôt pour le dire. Nous avons reçu des réponses et nous continuons d'en recevoir.

M. Markram répondra à l'Ambassadeur d'Algérie. Je comprends sa remarque concernant l'UNIDIR : c'est simplement par erreur que l'Institut a été inscrit sur la liste. Il appartient à l'évidence à la famille des Nations Unies.

Monsieur l'Ambassadeur des Pays-Bas, je tiens à vous remercier pour votre observation, je suis d'accord avec vous.

**M. Markram** (Secrétaire général adjoint par intérim de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Je n'ai pas grand-chose à ajouter. Je pense que le Secrétaire général par intérim a répondu à la plupart des questions.

En réponse au Représentant de l'Algérie : absolument, il s'agit d'une erreur technique, donc nous supprimerons le nom de cette entité.

En réponse au Représentant du Kazakhstan : je vous prie de nous communiquer des détails et nous en tiendrons compte également.

En réponse à la Représentante de Cuba : j'apprécie pleinement votre observation concernant une répartition géographique qui couvre toutes les régions et l'idée de s'efforcer de faire participer le plus grand nombre de pays en développement – je suis absolument d'accord – et de tenir compte des thèmes traités et de la représentation des différentes régions.

Comme je l'ai dit, la plupart de ces ONG sont celles qui ont pris part à la plupart des réunions consacrées au désarmement couvrant un large éventail de questions, et en particulier celles qui concernent les travaux de la Conférence. De manière générale, lorsque nous examinons la question de la participation des ONG, il faut qu'elles aient un acte constitutif, un site Web et des antécédents en matière de participation. C'est la règle générale qui s'applique à la plupart des réunions auxquelles vous, en tant qu'États membres, participez dans un contexte plus large.

Comme le Secrétaire général par intérim l'a fait observer, dans le cadre des préparatifs du forum de la société civile, un certain nombre de pays ici présents ont proposé des particuliers qui ont été inclus dans la liste. Certains d'entre eux sont bien connus de nous et ont comme références d'avoir participé à nombre des manifestations qui se sont déjà tenues ici. La liste n'est pas définitive. Nous sommes tout à fait prêts à examiner d'autres propositions, donc si des États souhaitent en faire d'autres, nous aimerions qu'elles nous soient communiquées.

Naturellement, il ne reste guère de temps pour assurer la participation d'ONG de l'étranger à ces réunions. Si vous regardez la galerie plus haut, vous constaterez qu'il n'y a guère de participants à l'heure actuelle, aussi espérons-nous qu'ils seront nettement plus nombreux à participer à la réunion. Si nous recevons des financements, toutefois, nous nous efforcerons d'en faire venir de régions plus lointaines. Nous ferons tout notre possible à cette fin, à condition d'avoir les ressources et le temps voulus pour prendre les dispositions requises.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général par intérim et le Secrétaire général adjoint par intérim d'avoir fourni des réponses et des éclaircissements aux questions sur ce sujet.

Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le Représentant de l'Espagne.

**M. Herráiz España** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Nous vous félicitons pour votre nomination, Monsieur le Président, et vous souhaitons plein succès pour votre mandat, durant lequel vous pouvez compter sur l'appui de notre délégation. Nous apprécions l'idée de tenir ce forum et remercions le Secrétaire général par intérim pour les informations utiles qu'il a fournies. Nous souhaitons soulever deux petits points techniques. Nous souhaiterions obtenir des éclaircissements concernant la date de la manifestation : doit-elle se tenir le 19 mars ou, comme la délégation du Kazakhstan l'a noté, le 13 mars ? S'agissant de l'observation faite à propos du caractère approprié de l'utilisation de l'anglais, ou plutôt, de la prépondérance des ONG du monde anglophone, cela ne nous pose pas de problème, bien au contraire. Toutefois, je ferai observer que l'ONG n° 51 est mentionnée en anglais alors qu'il s'agit en fait d'une ONG d'Espagne qui s'appelle Instituto para Cuestiones Internacionales y Política Exterior. Étant donné que c'est la seule ONG hispanophone inscrite sur la liste, il serait peut-être plus approprié de la citer en espagnol.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'il m'a adressées. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela n'est semble-t-il pas le cas. Je donne maintenant la parole au Secrétaire général par intérim de la Conférence.

**M. Møller** (Secrétaire général par intérim de la Conférence) (*parle en anglais*) : Je vous confirme que la date est le 19 mars. Je ne sais pas exactement où la date du 13 mars est apparue, mais, je le répète, il s'agit bien du 19 mars – toute la journée.

Tout d'abord, la réunion bénéficiera de services d'interprétation, bien sûr, et il va de soi que nous donnerons suite à votre demande tendant à nommer les ONG présentes dans leur langue d'origine. Je répète qu'il s'agit d'une réunion informelle. Le document en question n'est pas officiel, aucune cote ne lui sera attribuée, par exemple : il n'est établi qu'aux fins d'information. Si – en dehors de la question de l'UNIDIR et de la présente question – l'un de vous a un problème concernant un des noms, je vous prie d'en informer le secrétariat et nous procéderons aux rectifications dans la version suivante de la liste, que j'espère vous envoyer bien avant le 19 mars. Je vois que, pour une raison que j'ignore, il est indiqué 13 mars sur la liste : il s'agit d'une coquille.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général par intérim pour l'éclaircissement fourni. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je vois que l'Ambassadeur d'Inde demande la parole.

**M. Varma** (Inde) (*parle en anglais*) : À l'instar d'autres orateurs, nous vous félicitons chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous avons noté avec intérêt et attention votre proposition indiquant comment vous souhaitez structurer les travaux de la Conférence durant les prochaines semaines et je vous assure que vous aurez le plein appui de la délégation de l'Inde.

Nous souhaitons également remercier le Secrétaire général par intérim pour son exposé d'aujourd'hui, ainsi que pour les réponses qu'il a apportées aux nombreuses questions qui avaient été posées. Nous remercions également le secrétariat pour les efforts qu'il déploie en vue de faire progresser les préparatifs de cette manifestation.

Ce sera une réunion importante et nous nous félicitons que le Secrétaire général par intérim ait précisé qu'il l'a convoquée à titre personnel. C'est une réunion informelle et nous avons hâte d'y participer pour voir comment elle se déroule eu égard à plusieurs propositions dont nous avons discuté durant le premier mois de cette session annuelle.

Nous espérons que cette manifestation d'une journée précisera ce que cela apporte à la Conférence du désarmement, organe conduit par les États membres et ayant comme mandat explicite la négociation de traités internationaux sur les questions de désarmement et de non-prolifération en cette ère nouvelle d'insécurité croissante – qui est également une ère de communications constantes où les personnes et les groupes sont interconnectés, très différemment de par le passé, en tenant compte en outre des aspirations de la communauté internationale au sens large quant à la façon dont le monde devrait aller de l'avant.

En conséquence, ces questions et attentes, qui sont normalement abordées dans le cadre de la Conférence du désarmement, sur ce que nous attendons du monde extérieur, nous avons le sentiment qu'elles seront modifiées ou devront être nettement corrigées à la suite de cette manifestation du 19 mars, parce que – comme le montre cette liste – la répartition géographique, bien sûr, a été un point que nous avons nous-mêmes soulevé par le passé et qui a été partagé par un certain nombre d'autres délégations.

Mais ce qu'est essentiellement une organisation non gouvernementale est en soi une question. Dans ce domaine particulier, cela nous pose une difficulté que des organisations non gouvernementales veuillent apporter une contribution à la Conférence du désarmement lorsqu'il y a des problèmes matériels et logistiques. Mais il y a également un problème au niveau des attentes. Lorsque vous examinez la liste, certaines de ces institutions ne sont pas non gouvernementales à proprement parler. Certaines d'entre elles sont directement financées par un gouvernement. Aussi, l'idée que cette manifestation ne concerne que des organisations non gouvernementales, doit, je crois, être étendue, et je pense que c'est un point auquel l'Ambassadeur de France a également fait allusion. Pourrions-nous par

conséquent proposer que la portée du titre soit étendue et dire que cette manifestation réunit des organisations non gouvernementales mais aussi des institutions universitaires, des établissements de recherche et des groupes de réflexion qui ne sont pas nécessairement pleinement non gouvernementaux ? Selon nous, un organisme non gouvernemental est une entité qui n'a pratiquement rien à voir avec un gouvernement. Toutefois, on s'est fort éloigné de ce noble objectif. Le secrétariat lui-même a précisé que nous incluons à présent des organismes qui ont été proposés par des États membres. La distinction entre ce qui vient de la vaste société civile non rattachée, non rattachée à des gouvernements – je crois que nous nous sommes éloignés de cela, ce qui est acceptable : nous n'y faisons pas objection. Mais je pense que nous devrions préciser dans le titre de cette manifestation qu'elle réunit des organisations non gouvernementales mais aussi des établissements universitaires, des groupes de réflexion et des particuliers – nous avons vu des noms inclus dans la liste.

Pour sa part, l'Inde participera à cette manifestation, parce qu'elle souhaite voir en elle une manifestation susceptible de préciser la nature exacte de la contribution que la Conférence du désarmement peut en tirer. Le Secrétaire général par intérim lui-même a précisé à un moment donné que cela ne crée pas de précédent. Nous attendrons de voir quel est le résultat de la manifestation du 19 mars, et l'on avisera alors. Cela ne constitue pas un précédent ; cela n'a pas d'incidences officielles sur la Conférence. C'est à la Conférence de décider comment elle agira ensuite. Cela dit, nous nous félicitons sincèrement de la tenue de cette manifestation. Ce sera une manifestation importante et je ne me souviens pas d'une autre manifestation s'inscrivant dans le contexte de la Conférence du désarmement ayant suscité l'intérêt d'un aussi grand nombre d'organes, institutions et particuliers, ce dont nous nous félicitons.

Permettez-moi de vous remercier à nouveau pour vos efforts et votre contribution en la matière.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Inde pour sa déclaration et je donne maintenant la parole au Secrétaire général par intérim de la Conférence.

**M. Møller** (Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'apporter quelques réponses à l'Ambassadeur d'Inde. Le titre original est conservé : il s'agit d'un forum informel de la Conférence du désarmement et de la société civile. Cette liste est, je le répète, une liste informelle dont l'établissement se poursuit. Il est indiqué sur la liste « organisations non gouvernementales », mais le titre officiel, si vous voulez, si l'on peut parler de titre officiel pour une réunion informelle, est forum de la Conférence du désarmement et de la société civile ; et il demeurera tel quel, précisément du fait des préoccupations ou des points que venez de mentionner. Ce ne sont pas que des ONG : ce sont également des établissements universitaires, des particuliers que nous vous avons mentionnés, et la société civile au sens large, et c'est ce sens large qui nous intéresse.

Permettez-moi de vous rappeler – et cela, d'une certaine façon, souligne ce que vous avez dit – que la raison pour laquelle, à l'origine, j'ai proposé ce forum, était très simple. Elle était fondée sur ma conviction que, de nos jours, toute entité des Nations Unies qui ne parle pas, d'une manière ou d'une autre, à la société civile et ne discute pas avec elle est une anomalie et un anachronisme. Mon espoir et mon objectif en faisant cette proposition et en organisant ce forum informel sont que si nous faisons du bon travail, et si nous avons une conversation de fond utile, le résultat que cela aura, même s'il est très informel, pourrait conduire la Conférence à reconsidérer la façon dont elle interagit avec la société civile à l'avenir. Cela s'inscrit dans un processus de rajeunissement, si vous voulez, ou dans la révision de la façon dont la Conférence conduit ses travaux. Si cela se produit, tant mieux ; sinon, c'est bien également. Vous êtes les maîtres de vos méthodes de travail et de la façon dont la Conférence procède : ma proposition ne visait qu'à aider la Conférence à être sur le même pied que l'ensemble de la famille des Nations Unies pour ce qui est de mener ses activités. Je ne connais aucune autre entité dans le système des Nations Unies qui soit doté de règles comme les vôtres, qui ne prévoient absolument aucune interaction, si ce n'est un jour par an, avec la société civile. Pour moi personnellement, et je crois pour mon supérieur et d'autres dans le système, cela n'a aucun sens aujourd'hui.

Tel était mon objectif à l'origine. Il n'a pas changé et j'espère que nous parviendrons à obtenir un résultat significatif et concret qui favorisera la réflexion au niveau de la Conférence du désarmement au moment où elle examine sa façon de fonctionner pour l'avenir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général par intérim de la Conférence d'avoir apporté une réponse. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela n'est semble-t-il pas le cas.

Je tiens à remercier une fois encore le Secrétaire général par intérim de la Conférence et le Secrétaire général adjoint par intérim d'avoir fait le point aujourd'hui sur l'organisation du forum réunissant la Conférence du désarmement et la société civile et d'avoir apporté des réponses aux questions posées.

Au nom de la présidence de la Mongolie, je vous remercie également tous pour l'appui que vous avez exprimé et les aimables paroles que vous m'avez adressées, ainsi que pour vos propositions et observations utiles.

Ainsi s'achèvent nos travaux pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 24 février 2015, à 10 heures. Comme le projet de calendrier l'indique, elle sera consacrée à la question du désarmement nucléaire.

Avant que je ne lève la séance plénière de ce matin, je saisis cette occasion pour vous présenter, en particulier à nos collègues qui célèbrent le nouvel an lunaire asiatique, mes meilleurs vœux pour l'année de la Chèvre de bois, qui commence après-demain, selon le calendrier lunaire.

*La séance est levée à 11 h 30.*